

# SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa  
158 Grande rue  
21410 Sainte Marie Sur Ouche  
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



Emis par : Alain BERGERON

N° Document : PVCSE210120

Sainte Marie-Sur-Ouche, le 21 janvier 2020.

---

## Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique / CHSCT du 16 janvier 2020

---

Etaient présents : **Direction** : M. Serge EXARE. **Titulaires** : M. Alain BERGERON, M. ROUX Jérôme, M. Alain BERNARD, M. Jean-Philippe BOURZAY.

### Ordre du jour :

- CHSCT
- Avenant sur l'accord de participation à l'intéressement
- Décision unilatérale sur le temps de travail
- Plan d'action égalité professionnelle
- Questions / Réponses.

**CHSCT** : Fanny GIVELET et le Docteur CANAT étaient présentes, pour cette partie de la réunion.

La préparation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est en cours de réactualisation.

Ce document liste les différents risques liés à l'entreprise. Il doit comporter des axes prioritaires (définis en fonction d'une cotation : la gravité, la fréquence et la détection du risque analysé) et doit être partagé, afin de permettre une sensibilisation accrue auprès des personnels de l'entreprise. Des rencontres à ce sujet, pourront être planifiées avec Alain (BERGERON), ou Jean-Philippe.

Une synthèse sera prévu lors de la prochaine réunion CSE CHSCT.

Une évaluation des Fichiers de Données Sécurité (FDS) sera effectuée via un logiciel (SEIRICH), avec l'aide de l'AIST).

Jean-Philippe BOURZAY participera à une formation sur le harcèlement sexuel, formation dispensée par l'AIST.

Le port des bouchons d'oreilles ne bénéficie d'aucune dérogation, il est obligatoire au sein de la tôlerie. En cas de non port, le salarié s'expose à un licenciement pour faute grave.

Les sièges de bureaux ont été remplacés, à ce jour. De plus, Fanny a distribué des plaquettes « Exercices d'étirements au poste de travail », que le Dr Canat conseille fortement d'appliquer aux

# SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa  
158 Grande rue  
21410 Sainte Marie Sur Ouche  
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



salariés administratifs. La plaquette « Le risque routier professionnel » a été distribué aux technico-commerciaux lors de la réunion commerciale semaine 3.

Des modules E-learning (contenu pédagogique d'une formation) ont été mis en place par l'AIST. Les salariés qui le souhaitent, peuvent tester leur savoir selon différents sujets. A l'issue de ces tests, chaque module donne lieu à une attestation de suivi par salarié. Fanny reviendra prochainement sur les modalités d'inscription et d'accès à ces modules.

Les personnels du stock et du magasin ont été équipés de vêtements spécifiques : Blouson de travail avec doublure micro-polaire contre la pluie et le froid, bandes réfléchissantes pour une haute visibilité.

Les vêtements des ateliers vont être changer en fin d'année, suite au changement de fournisseur.

Des sèche-mains papier (plus hygiénique) vont être mis en place, au lieu des sèche-mains tissus.

Le chariot de transfert Atelier ↔ IRVE a été équipé d'un manche, afin d'éviter les mauvaises postures pendant le transport.

Une base de réflexion sur l'ensemble des différents services, va être établie pour améliorer les conditions de travail.

Suite aux deux accidents de travail ayant eu lieu l'année dernière en Tôlerie, différentes actions ont été mises en place :

- Achat de manchettes (testé en amont) pour la protection des avant-bras (manchettes anti-coupures tôle fine). Ces protections devront être obligatoirement portées été comme hiver, pour la sécurité de chacun.
- Réévaluation des attaches lors du poinçonnage des pièces.
- L'été, des pauses « chaleur » pourront être mises en place, si les conditions l'exigent.
- Les horaires de travail pourront être décalés, pendant les périodes de canicules.
- Des ventilateurs seront disponibles pour un meilleur confort.

#### Plan d'action 2020 :

- Mise à jour du DUERP,
- Mise en place des axes d'améliorations, diffusion appuyée sur les risques routiers,
- Préventions et stages pratiques,
- Formation de deux SST (Sauveteur Secouriste du Travail) Tôlerie et Câblage, le 30 & 31 mars prochain,
- Localisation du défibrillateur cardiaque (Centre du village de Ste Marie S/Ouche),
- Mise à jour des protocoles transports en cas d'accident,
- Vérification des trousse de secours 1 fois par mois par les SST,
- Action programmée sur l'étude en atelier câblage avec E. Jouanaux,

# SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa  
158 Grande rue  
21410 Sainte Marie Sur Ouche  
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



- Achat de 4 torches pour les fumées de soudure,  
- Evaluation des maladies professionnelles,  
- Vérification sur les véhicules de société de l'équipement « mains-libres »,  
- La définition d'un accident de trajet a été rédigé dans la consigne de sécurité en cas d'accident, et a déjà été diffusé auprès des salariés du siège social. Les commerciaux, n'ayant pas accès à ce dossier, recevront par mail la procédure.

1. Ont été signés ce jour par Alain BERGERON, représentant le C.S.E. :
  - Un avenant d'accord sur la participation et sur l'intéressement,
  - La validation des nouveaux horaires de travail des ateliers,
  - Le Plan d'action égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en matière d'embauche.
2. Alain BERNARD, trésorier, propose que les deux derniers billets, valable pour la saison 2020 pour le parc NIGOLAND, soient proposés au prix de 22 euros les deux, décision validée par l'ensemble du comité.
3. Des partenaires pour les parfums, un groupement de camping, ainsi que pour les locations de skis sont en cours de négociation.
4. Un remboursement annuel unique de 60,00 euros, déductible de la part CSE du salarié, sera octroyé pour toute cotisation sportive, sur présentation de celle-ci.
5. Un rendez-vous va être fixé avec le conseiller bancaire afin d'avoir des explications sur les différents frais prélevés.
6. Une première newsletter CSE va être envoyée prochainement à l'ensemble des salariés, pour toutes ces nouveautés.
7. Serge EXARE proposait le rachat du véhicule électrique par le CSE. Cette proposition a donc été rejetée.
8. Aucune question de salariés n'a été posée durant cette réunion.

La prochaine réunion a été enregistrée pour le jeudi 19 mars 2020 à 16H00.

Elle sera orientée CHSCT pour une partie de la réunion.

Alain BERGERON

Serge EXARE

Secrétaire du Comité Social et Economique

Président du Comité Social et Economique